

JANVIER 1986

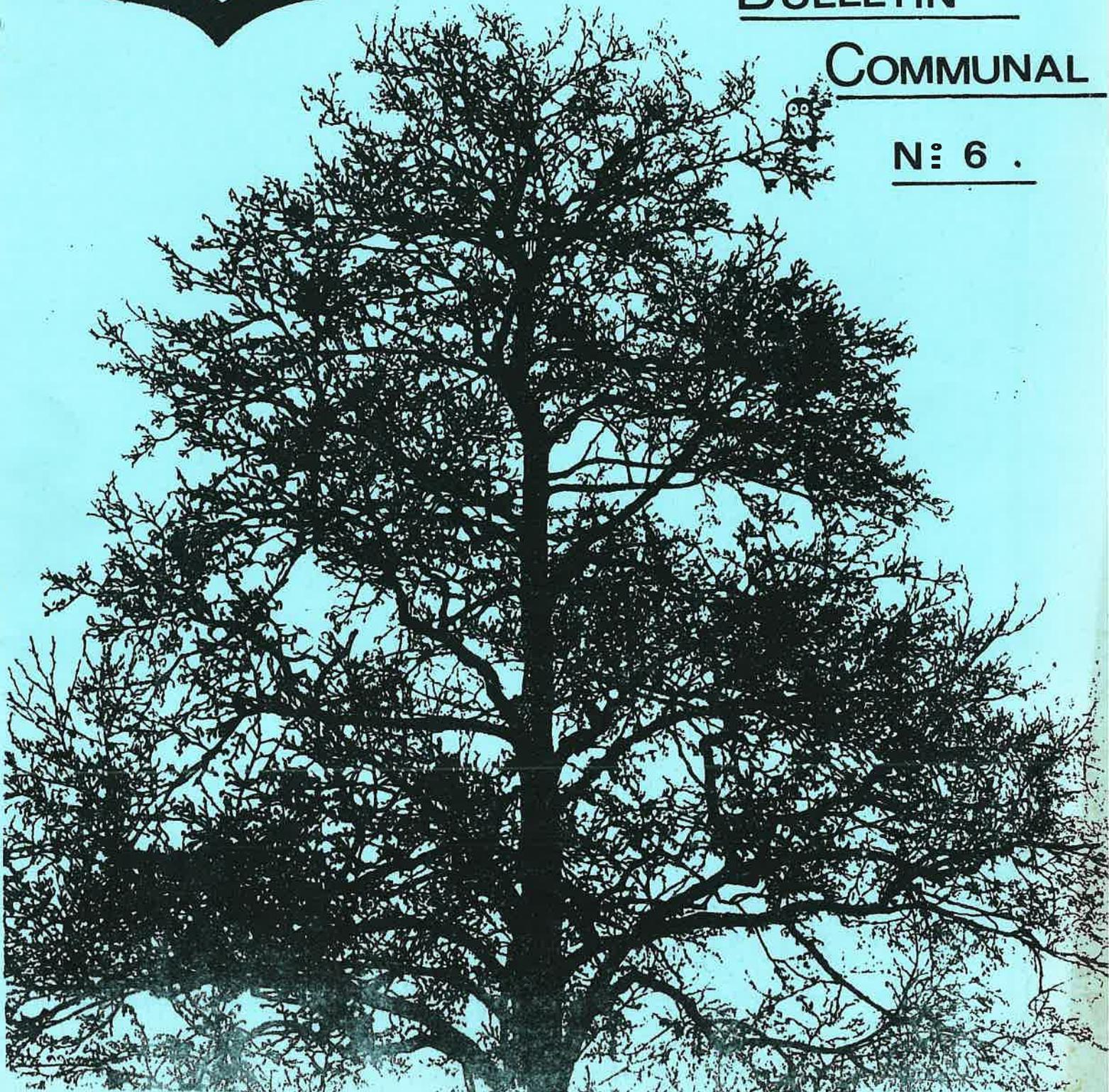


CUSY

BULLETIN

COMMUNAL

N° 6 .



EDITORIAL DU MAIRE



A la suite de diverses manifestations dans la Commune, constatant la bonne ambiance régnante, je me faisais la réflexion "qu'il fait bon vivre à CUSY"...

Il faut pour cela que plusieurs critères soient réunis. D'abord un cadre agréable : géographiquement, avec la campagne, la montagne, le Chèran, nous sommes particulièrement bien servis par la nature.

Il faut aussi des structures appropriées, et là encore, nous ne pouvons que nous féliciter des nombreux services et aussi des nombreuses activités à notre disposition.

J'en arrive au but de mon propos ; je voudrais rendre un fervent hommage à toutes les personnes qui organisent notre vie quotidienne, c'est-à-dire aux responsables de toutes les activités, de toutes les associations, qui donnent de leur temps, qui paient de leur personne, pour créer et améliorer notre cadre de vie.

Je pense à l'Association Familiale qui permet aux jeunes de s'épanouir dans divers loisirs : ping-pong, gymnastique, foot-ball; aux ados. de se retrouver ensemble; au 3e âge d'oublier un peu les soucis quotidiens ; au club de Judo qui prend de plus en plus d'ampleur ; à toutes les associations : marche, boule, chasse, pêche, foire, anciens combattants, plus traditionnelles mais non moins intéressantes ; au Comité des Fêtes qui nous régale de ses soirées récréatives.

Je n'oublierai pas, bien sûr, les pompiers toujours sur le qui-vive, les employés communaux toujours très dévoués à leur tâche, aux enseignants et parents d'élèves qui ont redonné aux écoles de CUSY une renommée solide, au Garde Forestier tellement épris de notre forêt communale, aux facteurs toujours prêts à rendre service...

Hommage aussi à Monsieur le Curé et aux catéchistes, aux conseillers municipaux, aux membres des commissions communales et cantonales, aux délégués du bureau d'Aide Sociale, et à tous ceux qui travaillent au bien-être des habitants et apportent une essence primordiale à une bonne qualité de vie dans la Commune. Que tous soient remerciés chaleureusement.

Le Conseil Municipal et la commission du journal se joignent à moi pour souhaiter à tous les habitants une bonne année Que 1986 leur apporte santé, joie et sérénité.

J. ARMAND

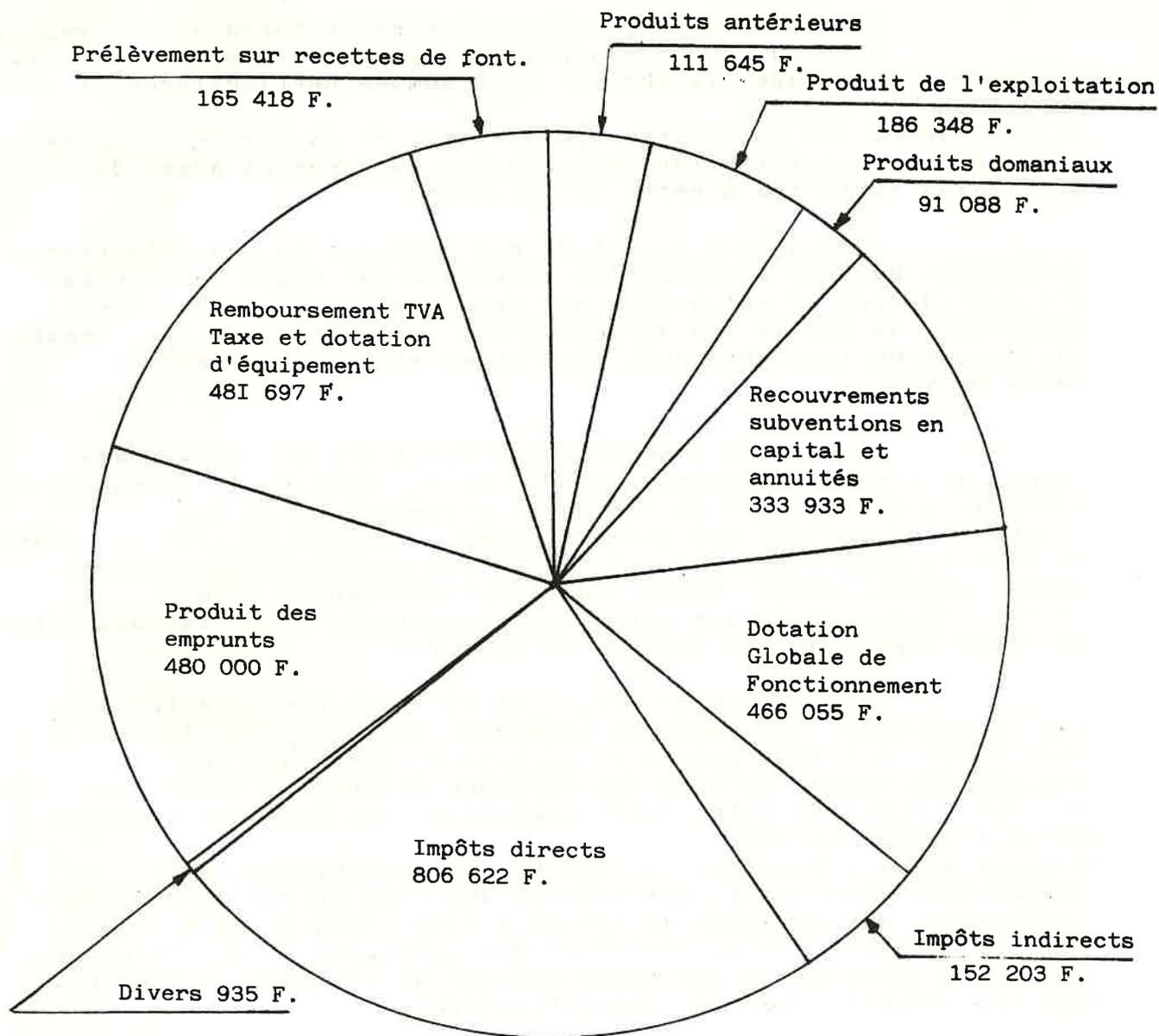


COMPTES ADMINISTRATIFS

1984.

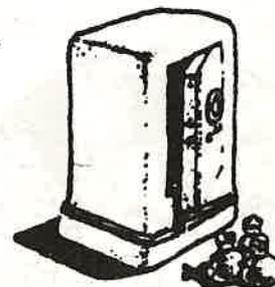
RECETTES

3 275 944,00 F.



Excédent global de clôture:

3 275 944 — 2 964 480 = 311 464 F.

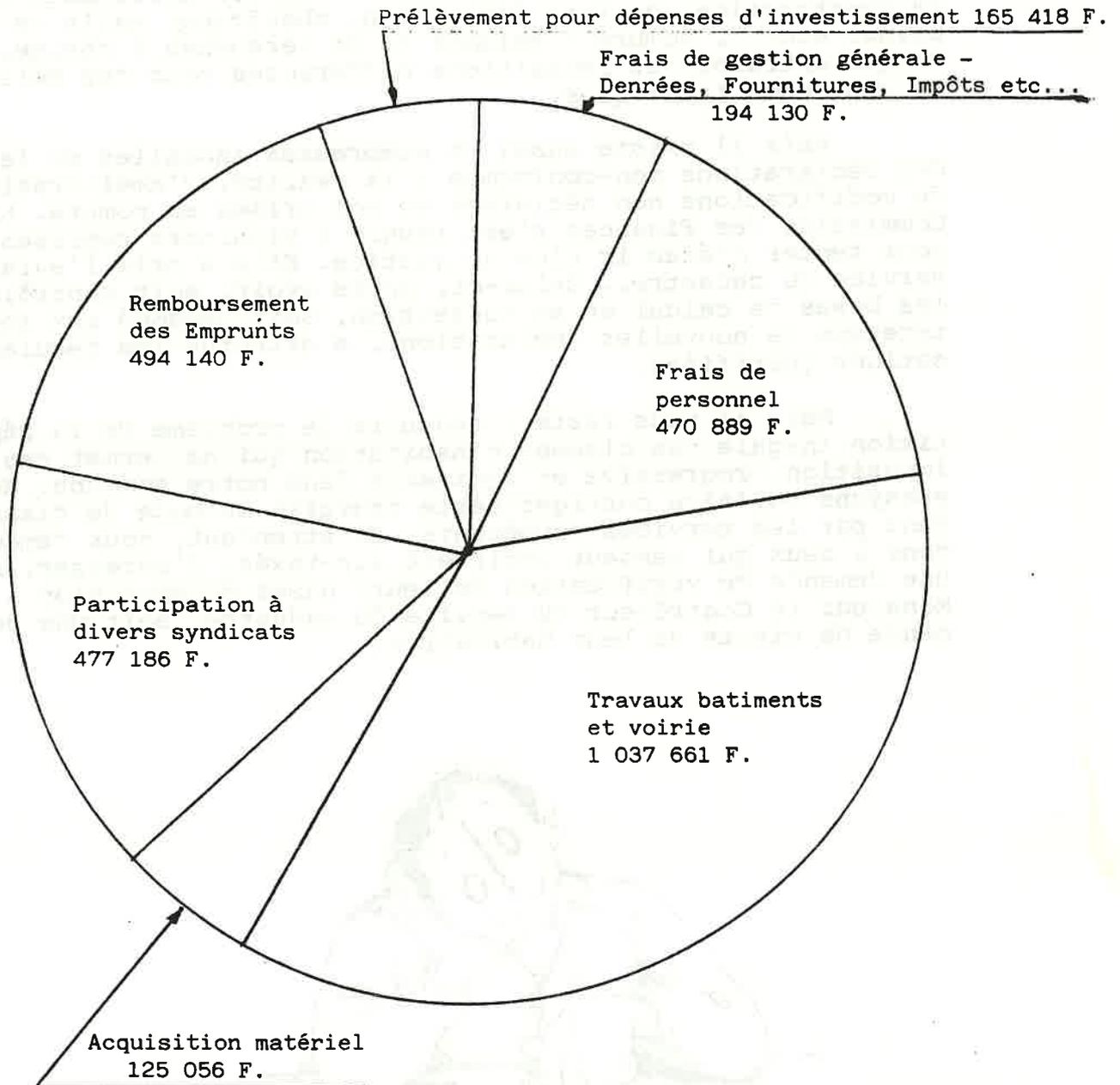


COMPTE ADMINISTRATIF

1984

DEPENSES

2 964 480, 00 F.



TAXE D' HABITATION .

Certains d'entre nous ont reçu un avis d'imposition concernant leur taxe d'habitation pour l'année 1985, faisant apparaître un écart important par rapport à celle de 1984. Le calcul de cette taxe est complexe. Il repose sur de nombreux critères : situation de l'habitation, architecture, surface habitable, répartition des pièces, surface des garages, des dépendances, des combles aménagées, ancienneté de la construction, confort (isolation, chauffage, salle de bains, etc..), nombre d'enfants ou de personnes à charge.. ce qui entraîne des impositions différentes pour des maisons en apparence identiques.

Mais il existe aussi de nombreuses anomalies du fait des déclarations non-conformes à la réalité, d'améliorations, de modifications non déclarées ou non prises en compte. La Commission des Finances s'est réunie à plusieurs reprises pour tenter d'établir plus de justice. Elle a pris l'avis du service du cadastre.. Celui-ci, après avoir, soit contrôlé les bases de calcul en sa possession, soit demandé aux intéressés de nouvelles déclarations, a effectué les régularisations justifiées.

Mais il nous reste à résoudre le problème de la répartition inégale des classes d'habitation qui ne permet pas une imposition progressive et équitable dans notre commune. Nous essayons de faire corriger cette mauvaise méthode de classement par les services compétents. En attendant, nous demandons à ceux qui pensent avoir été sur-taxés, d'adresser, soit une demande de vérification de leurs bases d'imposition à Monsieur le Contrôleur du service du cadastre, soit une demande de visite de leur habitation.



CENTENAIRE DE MONSIEUR CEYLARD .

Le 10 août, au foyer communal, a été fêté le centenaire de Mr Adrien CEYLARD, ancien coiffeur, qui passe ses vieux jours à CUSY, auprès de Mme Claudia GRELLIER, sa belle-soeur. Cet alerte centenaire était entouré de sa famille et de ses amis, qui, en présence de Monsieur le Conseiller Général, lui ont souhaité des jours heureux dans son hameau de LACHAT.

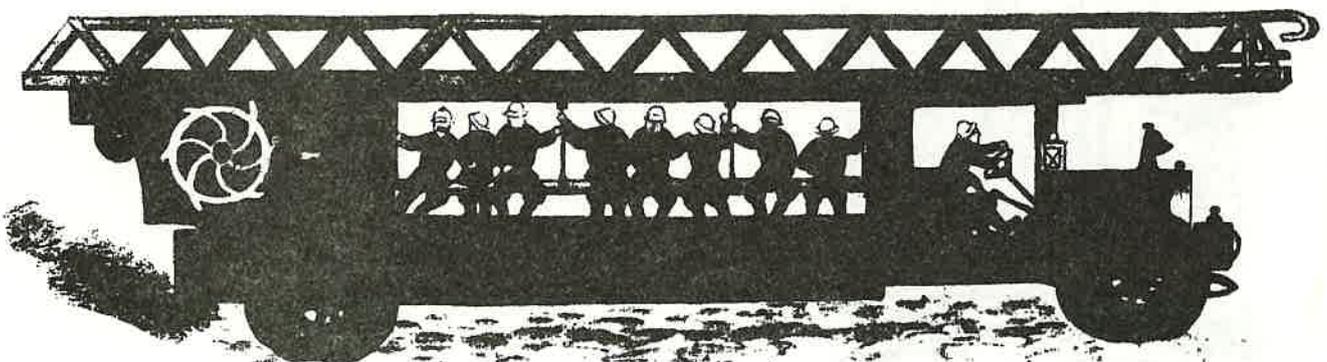
Un seul regret : que le Conseil Municipal n'ait pas été officiellement associé à cette manifestation chaleureuse et sympathique.

Nous adressons à Mr CEYLARD et à Mme GRELLIER tous nos voeux pour la nouvelle année.

Après le repas du Troisième Age, nous avons eu le plaisir de rendre visite à Mr Adrien CEYLARD, ainsi qu'à Madame GODDARD, habitant également au hameau de LACHAT, et elle aussi centenaire.

POMPIERS .

Les pompiers remercient les habitants qui les ont si bien recus pour la vente des calendriers de fin d'année, ainsi que les généreux donateurs tout au long de l'année.



COUPE AFFOUAGERE .

Cette année, il y a eu près de 160 inscrits à la coupe d'affouage; le lot attribué par l'O.N.F., dans le cadre du plan forestier était inaccessible, sans moyens professionnels de débardage.

Le conseil municipal a décidé, dans ces conditions, de confier la coupe, le débardage et le transport, à un professionnel. Les affouagistes ont pu ainsi, moyennant leur part des frais de tâcheronnage, retirer environ 4 stères de bois chacun. Messieurs A. Caretta, garde-forestier, et L. Dagand, secrétaire de mairie, ont organisé la répartition des lots, sans ménager leur peine et à la satisfaction de tous.

Cette solution est apparue, étant donné les circonstances, la meilleure pour cette année .

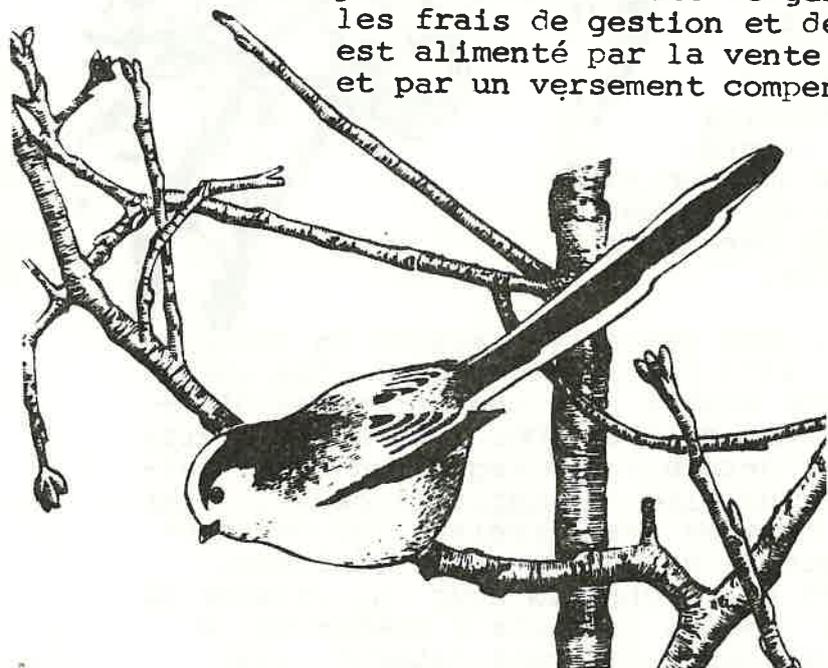


LA FORET COMMUNALE.

Avec ses 14 millions d'hectares, la forêt française est la plus grande surface boisée du marché commun. Elle est feuillue à 60% et résineuse à 40%. Elle représente aujourd'hui le quart du territoire national. Au temps des Romains sa surface était double, mais au Premier Empire elle était réduite de moitié.

Les 3/4 de la forêt française sont privés et appartiennent à quelques trois millions de propriétaires.

La forêt publique est gérée par l'Office National des Forêts (O.N.F.) avec l'accord des collectivités. L'O.N.F. prélève une taxe de 8,50% en montagne sur la récolte des produits. Ces frais de garderie ne couvrent en aucune façon les frais de gestion et de fonctionnement de l'O.N.F., qui est alimenté par la vente des produits des forêts domaniales et par un versement compensateur versé par l'Etat.



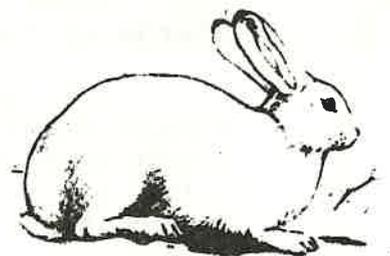
La forêt communale de CUSY, avec ses 403,67 hectares, est la plus grande forêt publique du secteur de RUMILLY. Elle occupe 23,15% du territoire communal.

Plus près de nous la forêt communale de SEVRIER a 308 ha, QUINTAL 89 ha, ALLEVES 73 ha, GRUFFY 24 ha, MURES 8 ha.

Il faut cependant pondérer l'importance des 403,67 ha de CUSY en rappelant que les grandes forêts françaises dépassent 10.000 hectares.

Ce patrimoine forestier est un avantage incontestable pour notre Commune, qui voit dans sa forêt une source de revenu, mais aussi un territoire dont l'aspect écologique est primordial.

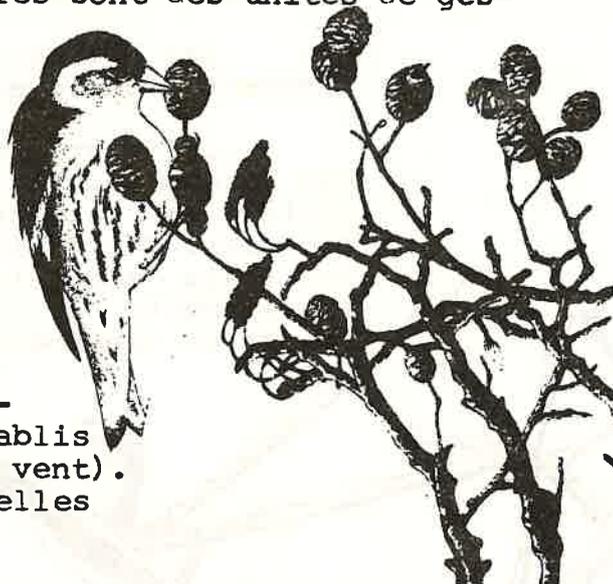
De ce fait, la population doit connaître les problèmes que pose l'entretien d'une forêt pour éviter des prises de positions sans doute pleines de bonnes intentions, mais qui peuvent aller à l'encontre du développement, voire du maintien de ce patrimoine que nous voulons tous défendre.



SITUATION

La forêt communale est d'un seul tenant ; l'altitude minimum est 580 mètres sur la route de Bange, et de 1.350 mètres maximum vers les Trois Bornes. A titre indicatif, le périmètre forestier est jalonné de 110 bornes gravées et numérotées ; entre les bornes, qui sont les seuls témoins fixes des limites, des peintures blanches avec un liseré rouge, sur des arbres, permettent de mieux localiser le territoire.

La forêt est divisée en 42 parcelles dont seulement 21 sont matérialisées. Ces parcelles sont des unités de gestion variant de 4 à 16 hectares. Elles déterminent l'assiette des coupes, ou décision de martelage. A titre d'exemple, les parcelles 9 et 10 sont passées en coupe en 1984 et ont produit 2.258 m³ de résineux. Elles repasseront en 1994. La dernière fois, c'était en 1970 et cela avait produit 820 m³. Entre deux coupes, la forêt pousse d'environ 5 m³ par an et par hectare. Aucune récolte ne s'effectue, si ce n'est le prélèvement des arbres malades ou chablis (arbres cassés par la neige et le vent). Entre 1970 et 1984, ces deux parcelles ont produit 295 m³ de chablis.



Chaque année, une ou deux parcelles passent en coupe selon un calendrier strict prévu par l'aménagement. Cet aménagement est un plan de gestion établi pour une vingtaine d'années. Le nouveau couvre la période 1982/2001 ; l'ancien s'établissait entre 1954 et 1981. Les derniers comptages, en 1954, faisaient apparaître un volume sur pied (ou capital) de 36.715 m³ et ceux de 1982 38.200 m³, tout en ayant prélevé par des coupes un volume de bois commercial de 19.079 m³ de résineux, auquel il faut ajouter 4.685 m³ de chablis pour une période de 27 ans (intérêt). Une bonne gestion consiste à préserver le capital et à ne prélever que l'accroissement naturel, soit les intérêts.

Ces chiffres font apparaître une récolte de 5,2 m³ de résineux, par an, et par hectare, pour une surface globale de 167 hectares, soit les parcelles 1 à 16 de la première série du Trouset.

Il y a une vingtaine d'années, les feuillus avaient une faible valeur économique et, de ce fait, n'étaient pas soumis à l'aménagement. Ils étaient, soit donnés en affouage aux habitants, soit rajoutés aux coupes résineuses ; l'exploitant, étant obligé de les façonner, les considérait comme une charge et les laissait souvent sur place faute de débouchés.

Or, si la possibilité de production pour la Forêt Communale était estimée à 820 m³ par an pour les résineux, la production totale, résineux et feuillus est de l'ordre de 1.600 m³. L'hectare de moyenne montagne produisant entre 4 et 5 m³ par an.



Le regain d'intérêt de ces dernières années, pour le bois de chauffage, permet une nouvelle valorisation de la forêt communale.

Il faut savoir que les hêtres (fayards) de nos montagnes sont impropres au sciage, car trop nerveux. Ils sont par contre un bois de chauffage de qualité. C'est ainsi que, cette année, plus de 150 foyers ont pu obtenir un petit lot de bois de chauffage à un prix intéressant.

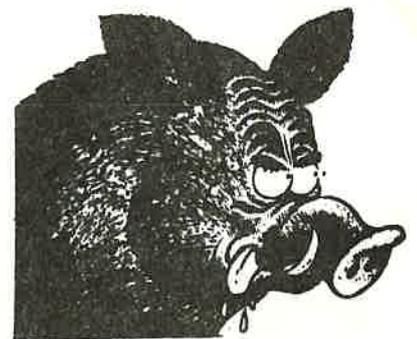
Pour revenir aux coupes, certains regrettent, ou s'inquiètent, de voir des arbres vénérables passer de vie à trépas.

La forêt est une organisation écologique complexe. Elle vit, et, comme tout être vivant elle naît, croît et meurt.. à la différence de l'agriculture où le prélèvement de la récolte est annuel, en sylviculture il est de l'ordre du siècle : soit environ 140 ans pour un sapin, 200 ans pour un hêtre, 250 à 300 ans pour un chêne.

Savez-vous que l'arbre le plus gros de la parcelle 10 était un sapin de 45 mètres de haut, pour un volume de 8,50 m³ ; près de lui d'autres avoisinaient 4 à 6 m³. Tous ces arbres, âgés d'environ 190 ans, étaient mûrs et leur croissance très faible. Les sondages, à la tarière, montraient un accroissement de 12 millimètres sur le diamètre en dix ans. Un arbre en pleine croissance augmente de 50 à 60 millimètres durant la même période. Ces arbres auraient dû être coupés il y a cinquante ans, car un excès de conservatisme est paradoxalement préjudiciable à la forêt. Nous étions en train de faire vieillir la forêt avec un excès de vieux bois, sous lesquels les jeunes n'avaient pas de place. A l'ombre du gros chêne ou du gros sapin, rien ne pousse. Or, l'avenir est dans la jeunesse.

Pour faire face au déséquilibre des tranches d'âge, la société a recours à des incitations financières ; le forestier, lui, peut décider de remplacer un vieil arbre par un jeune avec sa hache. Il crée ainsi les conditions de renouvellement en récoltant les arbres mûrs. Ce choix douloureux est indispensable si l'on veut transmettre aux générations futures un patrimoine de valeur.

Il peut paraître prétentieux de prévoir pour l'an 2.100, pourtant nous coupons actuellement des arbres qui ont vu le jour sous Napoléon Ier.



PERSPECTIVES _____

La mise en valeur de la forêt communale est un impératif qui tient à cœur à votre Municipalité ; celle-ci, avec le concours de l'administration forestière, investit chaque année dans l'entretien de ses plantations, de ses pistes et sentiers.

Par sa politique d'acquisition foncière, avec les projets d'achat des dernières enclaves, elle prouve son intérêt et son attachement au développement du bien communal.

Habitants de CUSY, votre forêt vous appartient.. visitez la.. vous y verrez des fleurs bizarres, des oiseaux rares, des grottes profondes et même des arbres exceptionnels, dont un sapin de plus de 20 m³ près de l'enclave de la Simonde.



PRENDRE L'AIR, SE PROMENER...

MARCHER COURIR...

Prendre l'air, se promener, marcher, courir même... lorsqu'on habite la campagne, cela reste nécessaire pour se détendre, faire travailler tous ses muscles sans forcer, se maintenir en forme.

Dans le cadre de la préparation du contrat de pays d'Alby, le développement des sentiers est prévu. Un contrat "Jeune Volontaire" a été accordé par l'Etat pour faire avancer cette opération dès cet été. Ce jeune se trouve être de CUSY.

Ces circonstances, et de bonnes volontés locales (Mairie - O.N.F. - Habitants), ont permis de retracer, nettoyer, baliser et créer des circuits sur la commune.

Qui ne connaît pas "le sentier des Renards", "le chalet de Trosset" ? Mais les autres sentiers ? Certains d'entre vous les auront déjà découverts, peut-être parcourus. Nous vous les présentons. Ils vous permettent un accès balisé en jaune, à la Revêche, aux 3 Bornes, au chalet de Trosset, soit au départ de la Grand Raie par "les Cugnets" ou par les "lacets du Grand Couloir" soit au départ des Perrières par "le sentier des Renards" (la VIA de R'NA en patois) ; c'est un endroit où l'on en rencontre beaucoup. Ils gîtent dans les creux sous la falaise ;

Ce sont des sentiers de promenade : découverte de la montagne de Bange, de la Flore, de la faune, rendez-vous avec la nature, les panoramas sur les BAUGES et l'ALBANAIS. Merci l'ONF!!!

Des topoguides avec croquis sont disponibles à la Mairie.

Les Cusiardes et Cusiards sont plutôt sportifs comme le montre le nombre et la fréquentation des différentes associations et groupes créés autour de ces activités. Il manquait un circuit où courir marcher, s'assouplir ailleurs que sur des routes goudronnées.

Le S.A.P.A.S. répond à cette demande : Sentiers d'Activités de Plein Air et Sportif. Il est avant tout, un lieu de détente.

C'est un sentier flêché, en campagne et en sous-bois formant une boucle de 2350 m sur des chemins communaux. (chemin des Genièvres, la voie Romaine, Chemin des Rapillet et Petit Rapelier).

Chacun peut le parcourir selon son goût et son niveau d'entraînement en promenade ou petites foulées. Merci le jeune Volontaire !

Bientôt des agrès en bois, judicieusement répartis tout au long du parcours, seront mis en place. Ils vous permettront d'alterner exercices et détente à votre choix. Des panneaux vous montreront comment les utiliser au mieux.

COUREZ - Y

N.B. : S.A.P.A.S. : Route d'Aix, départ sur la gauche à LCHAT, entre les maisons BALHAZAR. Un panneau est en place.

Des sentiers balisés pour promenade existent aussi sur GRUFFY et ALLEVES : (montée au Semnoz, Tours St. Jacques... (Topoguides en Mairie).



Pour cette première saison, le bilan est très positif...

20 sorties ont été programmées, allant du Col de la Cochette à la réserve de la Vanoise, en passant par le Tour d'Allèves, les Tours Saint Jacques, les grottes de Banges, l'Arcalod, le Colombier et bien d'autres sommets de notre région...

Plus de quarante participants ont pu ainsi découvrir la beauté de nos montagnes.. la flore régionale, et, parfois, la faune... Ainsi, lors de l'ascension du Mont d'Armène (près du Pécloz), les randonneurs ont vu leurs efforts récompensés par la présence, à près de 2.000 mètres d'altitude, de plusieurs troupes de chamois... L'oeil exercé d'un randonneur/chasseur a estimé le nombre de ces magnifiques et agiles bêtes à plus d'une centaine !...



Pour la saison d'hiver plusieurs sorties raquettes sont prévues....

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à :

- Mr Raymond FORGET - Tél. 50.68.14.50 ;

- Mr Marcel DAVAT - Tél. 50.68.17.70.



ASSOCIATION FAMILIALE RURALE.

CHOUCROUTE _____

En raison du choc causé par la disparition brutale de Georges JUILLET, l'Association Familiale a reporté sa choucroute à la soirée du samedi 25 Janvier.

La galette des rois du club "Joie de Vivre" est maintenue au 5 Janvier.

ECOLES _____

Les années précédentes, l'Association Familiale versait une somme de 1.000 FRF. au bénéfice de la cantine de l'école de CUSY. Cette année, cette somme a été allouée à la coopérative de l'école de Lachat afin qu'elle puisse développer sa bibliothèque.

BABY-SITTING _____

Six jeunes ont répondu à l'annonce du journal de l'A.F.R., il est prévu d'en afficher la liste à la bibliothèque ; il est précisé que les associations ne sont que des relais mettant en rapport parents-demandeurs avec la liste des jeunes se proposant ; sinon, l'A.F.R. devient employeur et doit verser des cotisations à l'URSSAF. L'Association Familiale n'assure donc, dans cette activité, qu'un rôle d'intermédiaire et d'information.

BIBLIOTHEQUE _____

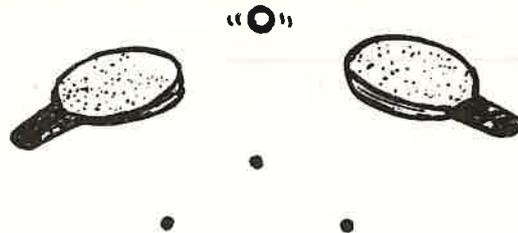
Voilà bientôt deux mois que la bibliothèque est fermée pour cause de travaux et d'aménagements divers ; nous espérons vivement qu'elle réouvrira ses portes courant janvier.

La date en sera précisée par voie d'affiches.

Il est à noter la création d'un rayon de livres pour enfants et adolescents qui offrira aux jeunes lecteurs un choix important et diversifié.

PING - PONG .

Le 21 décembre 1985, à Rumilly, la section Ping-pong, a rempli son contrat : grâce à la fougue et à la ténacité de ses jeunes adhérents, elle a emporté le trophée Georges Juillet, en se classant lère des clubs de l'Albanais participant à cette journée. C'est un exemple de volonté pour tous.



COMITE DES FETES .

Au nom de tous les membres du Comité des Fêtes, je vous présente, au seuil de cette nouvelle année, mes meilleurs voeux. Durant cette année écoulée, nous avons organisé différentes manifestations pour animer la vie de notre village en commençant, le 2 mars, par la célèbre balouria où nous avons apprécié les groupes patoisans de Cusy et des environs. La soirée du 13 juillet avec son feu d'artifice suivi du bal populaire gratuit ; la vogue annuelle et ses deux bals en soirée ; le 4 août, ce fut la montée pedestre au Trouset, journée ensoleillée agréable ; le 18 août, le tournoi de volley-ball avec de nombreuses équipes sportives ; le 13 octobre, à l'occasion de la foire de Cusy, nous avons reconduit cette année le repas au foyer communal, une choucroûte garnie arrosée de vin blanc.

Nous avons terminé 1985 au son de l'accordéon pour le réveillon du 31 décembre ; près de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous pour cette dernière soirée de l'année et apprécièrent l'ambiance créée par un sympathique orchestre qui nous entraîna sur la piste de danse jusqu'au matin.

Nous remercions les personnes de Cusy qui nous ont aidés et encouragés par leur présence et leur gentillesse à créer cette ambiance de fête au sein de la commune.

Le président : S. BOGEY



AMICALE BOULE.



UN CONGRES HISTORIQUE.

Le 20 Novembre, l'Amicale Boule a fêté son 60.ème anniversaire; un tel anniversaire, pour une société qui a eu parmi ses membres, de nombreux cusillards, et qui, aujourd'hui, est forte de 50 licenciés.

Pour fêter l'évènement, l'Amicale Boule recevait pour la première fois de son histoire, le Congrès bouliste départemental; tous les boulistes de Haute-Savoie avaient voulu marquer ainsi combien ils apprécient notre société, pour ses concours, son accueil légendaire, et peut-être aussi ses joueurs. Toujours est-il que la salle du Foyer communal a accueilli 150 congressistes, qui, après avoir longuement débattu, le matin, de l'avenir du Sport Boule, ont savouré ensuite le succulent repas préparé par Marie-Claude, et servi par les jeunes de la commune. Les personnalités ont ponctué cette manifestation de leurs discours et souligné ainsi toute son importance.

On a pu applaudir, dans l'ordre: le président Paul Million; monsieur Glade, Directeur départemental de Jeunesse et Sports; monsieur Chamoux, Président sortant du CED; monsieur Bochaton, son dynamique successeur et notre maire Jacques Armand, qui a terminé en soulignant tout l'intérêt du Sport Boule et de ses manifestations, pour la vie communale.

Après ce brillant anniversaire, tous les congressistes ont souhaité à l'Amicale Boule de continuer à honorer les traditions qui ont fait l'image de marque de la Société: accueil, sportivité, dynamisme.

Bonne saison 1986, et n'oubliez pas de prendre votre licence, auprès de Henri Duffourd, notre secrétaire.

Le bureau de l'Amicale Boule.



AMICALE BOULE DE CUSY.

BILAN SPORTIF.



Il est des années de boule comme des années de bon vin: les unes sont meilleures que les autres. L'année 1985 ne laissera pas le souvenir d'un grand cru. Il est vrai que le mauvais sort n'a pas épargné nos meilleurs joueurs: sciatiques, lombalgies, rhumatismes divers ont frappé, malgré un été ensoleillé; mais c'est le lot de tous les sports. Et l'année prochaine ne pourra qu'être marquée par nos progrès...

Principaux résultats:

Concours de Cusy

32 quadrettes: vainqueurs: Moine père, Moine fils, Cottave, David
(La Motte en Bauges)

64 doublettes: vainqueurs: Maréchal du Pas de l'échelle contre Lacroix de Paris.

à l'extérieur:

H. Fossonier, Erichet A. finaliste du 32 d. à La Compote
N. Buttin, Brunier G. " " " " Villaz
H. Duffourd, Erichet A. $\frac{1}{2}$ finalistes du 64 d. P.L.M. Chambéry
G. Mozzi, Buttin N. " " " " de Cusy
Grosjean C. Petit J. Curtenaz J. Erichet Avainqueurs à Echirolles, 64 quadrettes.
Burllet, Brunier, Féraud, Erichet finalistes du 64 quadrettes Annecy contre Grosjean, Petit. Curtenaz, Sanchez.
Erichet vainqueur du 64 tête à tête d'Albens; signalons qu'à ce même concours, le jeune Richard perd à la 4ème partie.

Concours intersociétaires

4 concours furent organisés.

Doublettes du printemps: challenge Jeanine Montignon:

Cegiela Bernard, Davat André vainqueurs.

Doublettes de Gruffy: vainqueurs :Chatel, Erichet.

Doublettes Challenge Pisano: vainqueurs: Curtenaz, Petit.

Tête à tête, Challenge Fred Marin: vainqueur: Erichet.

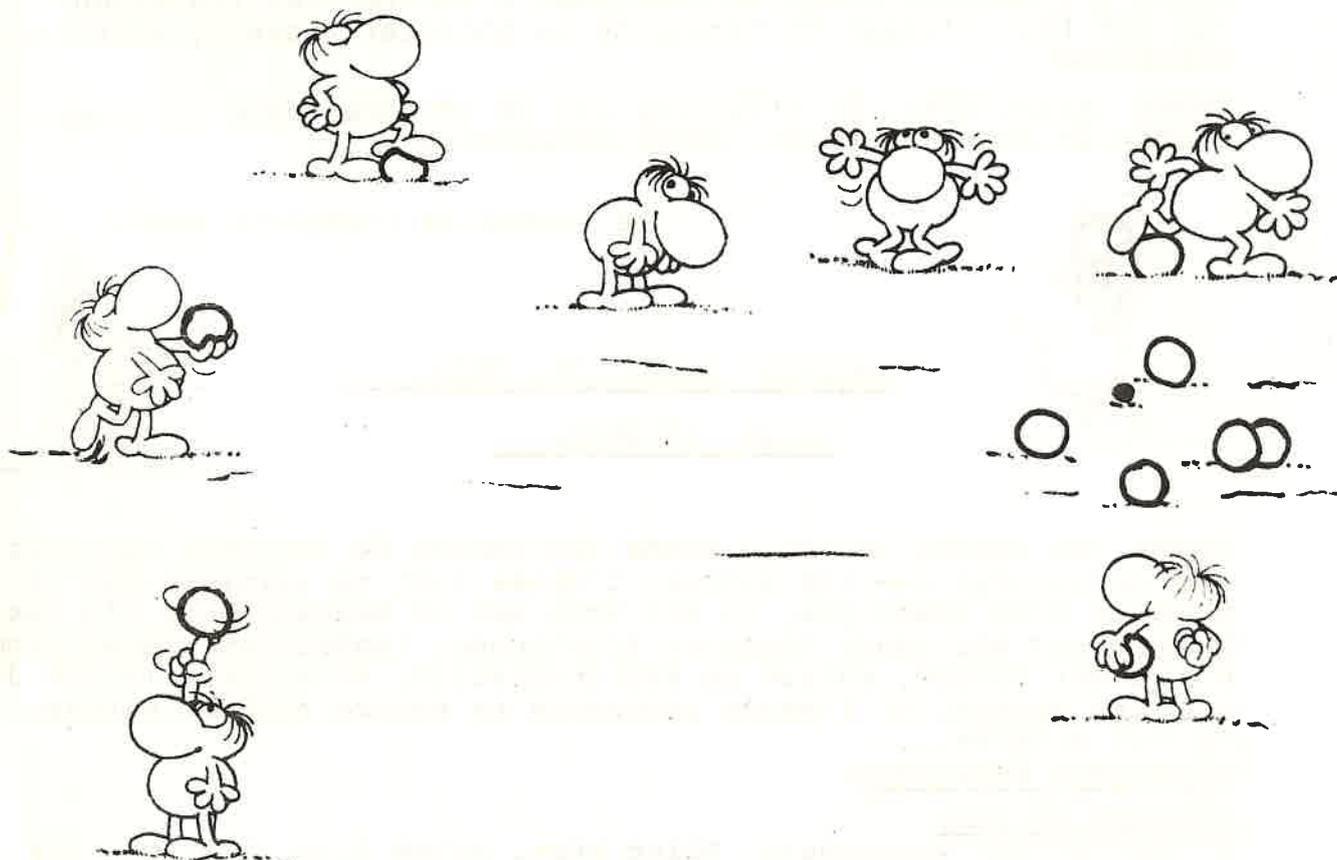
Concours sur invitations à Chambéry

Prillante exhibition de notre quadrette:

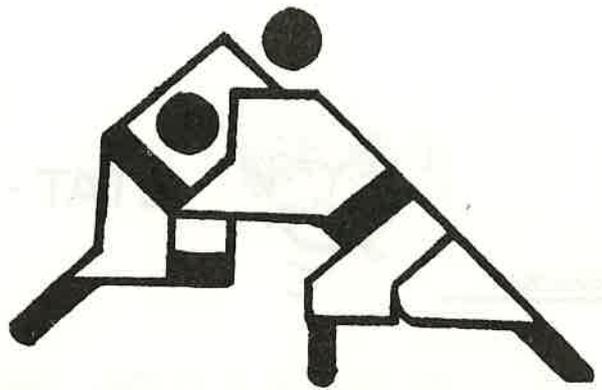
Dagand F. Million P. Duffourd H. Drouillas P.

Concours des élus organisé par l'association des maires

L'équipe de Cusy, J. Armand, N. Buttin, D. Gelloz, A. Erichet, gagne en finale contre l'équipe du président du Conseil général, Monsieur Pellarin, et devient championne de Haute-Savoie des élus.



CUSY - JUDO.



Amis Sportifs, bonjour,

Aujourd'hui, samedi 14 Décembre 1985, une sélection de Poussins de CUSY a été confrontée dans un tournoi face à trois autres équipes : Rumilly - Sévrier - ASO SNR Annecy. Les seize judokas que j'ai présenté ont ramené quatorze médailles et une coupe de Second. Bravo à l'équipe !

Depuis le mois de Septembre, le Judo Club de CUSY est devenu "CUSY-JUDO" - plus d'affiliation -. Le Club est indépendant et toutes les compétitions, même officielles en Championnat de France seront pour CUSY-JUDO.

Un nouveau bureau, paru au Journal Officiel du mois de Juillet 1985, anime ce Club.

Constitution de ce bureau :

Président d'honneur	:Mr ARMAND J. - CUSY
Président	:Mr LEGROS D. - CUSY
Vice Président	:Mr RAVANEL F. - CUSY
Secrétaire	:Mr VILLERET J.P. - ST-OFFENGE
Secrétaire Adjoint	:Mr GRIS J.P. - CUSY
Trésorier	:Mr FORGNONE G. - CUSY
Trésorier Adjoint	:Mme DUPIN N - BELLECOMBE
Responsable sportif	:Mr TONDEUR J.C. - ST-OFFENGE
Respons. Animation	:Mr ESIFRA G. - CUSY
Commissaire aux comptes	:Mme RAVANEL G. - CUSY

Avec toute cette équipe, je suis convaincu que le Club tournera à merveille. Je remercie les membres de leur dévouement, de la confiance qu'ils veulent bien m'accorder, ainsi qu'à mon ami TONDEUR.

La toute est encore longue mais je reste persuadé qu'un jour un (ou une) champion naîtra au Club de CUSY. Pour cela, toute l'équipe fera tous les efforts nécessaires pour y arriver.

A bientôt.

Le Président
D. LEGROS



ETAT - CIVIL

1985

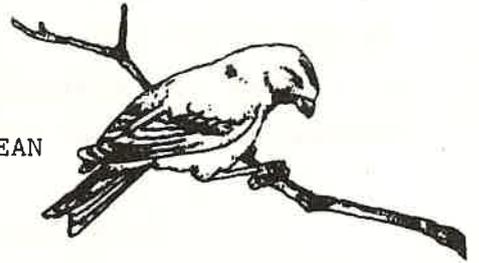


NAISSANCES

Laetitia	au foyer de M. et Mme.	BOGEY	Marc	à	Lachat
Audrey	"	"	BRIGANT	Philippe	à Bellegeois
Jonathan	"	"	BRIQUEZ	Gérard	au Pré du Sang
Yoan	"	"	CESCUTTI	J. Pierre	à Balèvez
Christopher	"	"	COLOGNATO	Lionel	à La Troppaz
Benjamin	"	"	COPPARONI	Gérard	à Lachat
Adrien	"	"	DELETRAZ	Yves	au Pré du sang
Jérôme	"	"	MABBOUX	Pierre	à Bellegeois

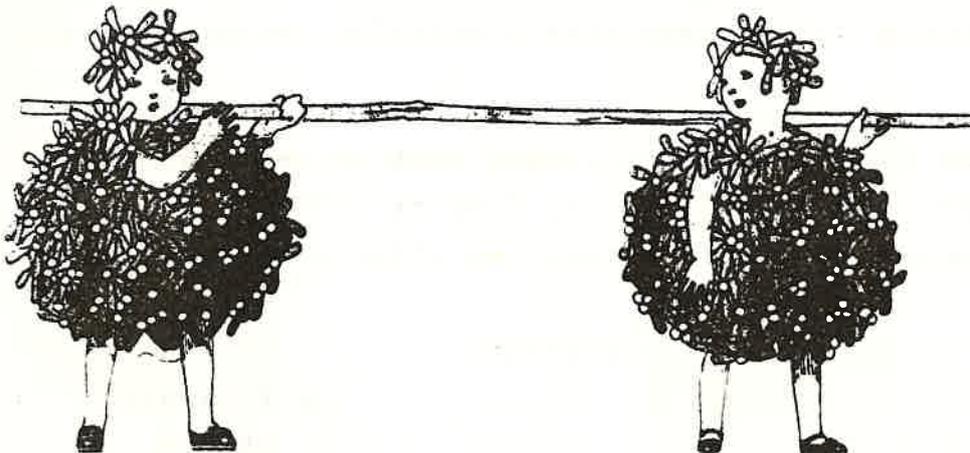
MARIAGES

Monsieur BARBIER	Patrick	avec	Melle. Françoise	BOGEY
"	PROVENT	Jacques	avec	Melle. Danielle MIEGE
"	TESSARO	Ivan	avec	Melle. Marie-Line GROSJEAN



DECES

Mme CRETIGNON	Marie Louise	le 7 février	87 ans	Lachat
Mme LOMBARD	Léontine	le 23 mars	94 ans	Le Chef lieu
M. JULIEN	Jean	le 1er avril	80 ans	La Pallud
M. GRELLIER	Louis	le 22 juin	83 ans	Le Chef lieu
Mme BRUNIER	Suzanne	Le 16 juillet	91 ans	La Pallud
M. DAGAND	Roger	Le 2 août	82 ans	La Troppaz
M. MARTIN	Albert	Le 7 août	68 ans	Balèvez
M. JUILLET	Georges	Le 18 novembre	62 ans	Le Chef lieu



POEMES PATOIS .

F. TAVERNIER

E no fô r'guétâ
D'l'âtro flian d'la mizère
D'l'âtro flian d'la né
D'l'âtro flian d'la guèra
D'l'âtro flian d'lô barblâ

E no fô r'guétâ
L'sèloé blu du matin
La fliè è flian d'la sorça
L'sèloé dè d'man matin
L'ami, l'ami què r'vin

E no fô écutâ
L'aïjo u fô du boè
Lô bliâ qu'chanton Julie
La tèra qu's'èdromat

E no fô écutâ
L'ami, l'ami qu'sè è n'alâ
L'ami qu'nè r'vindra pas

U maï d'Mè
Nathalie
A lô jû
Biè pè blû

U maï d'Mè
Nathalie
Ri enco
Mè qu'avan

U maï d'Mè
Nathalie
Çhantè tô l'jho
E arozè sé flio

U maï d'Mè
Nathalie
A lô ch'veu
Plyin d'sèloè

Poé maï, Jacinthe
L'vio garçon
D'é jamé
Ozâ lu dirè.



